

Nom du service	MESURES LOGEMENT D'ABORD
----------------	--------------------------

Etablissement de rattachement	ADEFO Blanqui <u>AVDL</u> : Accompagnement vers et dans le logement <u>IML</u> : Intermédiation locative
Association gestionnaire	ADEFO
Coordonnées	93 avenue Jean Jaurès - 21000 Dijon Tel : 03 80 78 95 87 Mail : serviceacceslogement@adefo.asso.fr

Public accueilli	Ménages sortant de l'hébergement d'urgence ou de CHRS Insertion ou orientés par la CCAPEX (Commission de prévention des expulsions locatives)
------------------	---

Spécificités du dispositif	Inscription dans la politique publique du « Logement d'abord » - Accès ou maintien dans un logement ordinaire de droit commun privé ou public pour des personnes pouvant relever du service public hébergement logement (SPHL), sans passer obligatoirement par l'hébergement d'urgence ou d'insertion
----------------------------	---

Outils d'accompagnement proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Les mesures AVDL ou IML sont proposées lors des commissions SIAO ou CCAPEX - L'accompagnement social se fait : <ul style="list-style-type: none"> • Dès la recherche du logement adapté au ménage en relation avec Offices HLM ou bailleur privé • A l'installation dans le logement pour le suivi du déménagement, des demandes administratives, l'appropriation du logement et la maîtrise de l'environnement (équipements scolaires, loisirs, soins, emploi...) • Le Travailleur social mettra en relation la famille avec les services sociaux du département ou autres, les associations caritatives si besoin, dans un esprit de relais à la fin de la mesure - Les mesures d'accompagnement durent de 3 à 12 mois
----------------------------------	--

Territoire d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Val de Saône (Genlis – Auxonne) - Agglomération dijonnaise - Haute Côte d'Or (Saulieu, Montbard, Semur en Auxois, Vénarey les Laumes).
Capacités d'accueil (nombre et type de places)	120 ménages
Nombre et type de personnel	<ul style="list-style-type: none"> - 6 Travailleurs sociaux - 0.50 ETP Chef de Service - 0.20 Personnel Technique